

# Diamants, fortune cachée, silence d'Etat... que fait à Paris l'ex-première dame d'Algérie ?

écrit par Juvénal de Lyon | 5 juillet 2025





Anissa Agnes El Mansali, épouse Boukharouba -Boumediene), à l'occasion d'un meeting politique de soutien au candidat Abdelmadjid Tebboune, à Alger, lors des élections présidentielles de 2019.

Mais que fait à Paris, dans ce pays honni, méprisé et haï, oui, que fait donc cette ex apparatchik algérienne en France sinon jouir à son aise du magot volé au peuple algérien par les prédateurs au pouvoir depuis plus de 60 ans. Quand ce peuple va-t-il se débarrasser enfin de ce gang mafieux qui pille l'Algérie sans aucun scrupule à son seul profit ?

Les Algériens vont-ils ouvrir les yeux et devoir faire appel à l'aide de la France pour les délivrer de la colonisation par le FLN et la junte militaire qui ont mis leur pays en coupe réglée ?

Le sursaut, c'est pour quand ?

**Juvénaï**

Installée à Paris dans un appartement feutré du XVIème arrondissement, Anissa Boumediene, l'ancienne première dame d'Algérie, jouit des libertés offertes par la République Française (1) tout en refusant la moindre grâce à Boualem Sansal. Entre comptes occultes et biens mal acquis, luxe ostentatoire et tirades nationalistes, portrait d'une héritière qui conjugue fortune opaque et patriotisme de salon, en brandissant depuis la France la souveraineté algérienne comme un gourdin.

**Par Karim Serraj** Le 04/07/2025

Celle qui qualifiait son putschiste de mari de «géant de l'histoire» (El Watan du 27 juillet 2018) n'en démord pas; la voilà attaquant Boualam Sansal sur une radio française (écouter l'entretien de 8 min sur Africa Radio) et se vantant de le savoir dans l'enfer carcéral d'Alger.

Interrogée sur la campagne internationale réclamant le retour de Sansal en France, l'ex-première dame, jouissant d'un exil doré en France tout en donnant des leçons de patriotisme, crée la stupeur en répondant sèchement qu'elle s'oppose fermement à toute libération du détenu. Jamais une personne publique n'avait osé s'exprimer de la sorte en France, les défenseurs zélés du régime d'Alger se limitant le plus souvent à déclarer Boualam Sansal «affaire algéro-algérienne», ou à mentir en souhaitant sur les plateaux de télévision une libération «étant donné son âge»!

**Anissa Agnès Boukharouba, alias Madame Boumediene, bénéficiaire cynique des privilèges de l'ancien clan au pouvoir, a toujours défendu bec et ongles la dictature algérienne.** Aujourd'hui vieille femme acariâtre de 75 ans (conscrite de Sansal), oubliée dans les limbes de l'Histoire, **elle a toujours été un relais des caciques d'Alger, qui la détestent pourtant, et qui l'ont à**

chaque fois utilisée uniquement dans leur propagande présidentielle, de Liamine Zéroual à Abdelmadjid Tebboune, en passant par Ali Benflis qu'elle avait soutenu contre Bouteflika. À ces rares occasions, on lui sert du «Madame Boumediene», on la fait parader dans les médias locaux, dans des «conférences» de soutien aux candidats, puis elle est délogée du pays illico presto.

**Persona non grata: la première «affaire des diamants» payés par les caisses de l'État algérien : la veuve n'était guère appréciée par l'entourage de Boumediene. À sa mort, en 1978, elle fuit quasiment Alger,** le nouveau gang militaro-politique en place cherchant à obtenir d'elle de lourds secrets de son mari. Mais quoi? Chadli Bendjedid la déclare indésirable dans les cercles du pouvoir et refuse de la recevoir.

On évoque à l'époque le train de vie irréel de l'ex-première dame, celle-ci dépensant sans compter l'argent provenant des caisses de l'État. Son mari fermant les yeux pour couvrir sa jeune épouse de cadeaux luxueux. À l'époque, Anissa est une poupée mondaine que le rustre Houari aime exhiber à chaque déplacement ou quand il reçoit des invités. Avec le couple Giscard d'Estaing, à l'ONU, en Europe de l'Est, comme un butin de son extraction populaire. On les voit poser pour Paris-Match et Point de Vue et le couple jouer aux stars qui aiment l'argent. Houari se refait la dentition car il avait perdu presque toutes ses dents, et fait loger désormais chez lui un coiffeur qui le soigne chaque matin. Il se rêve en play boy et elle en égérie divine. Dans une lettre ouverte à Anissa Boumediene parue dans El Watan du 14 juillet 1996, un bâtonnier du barreau algérien compare la vie de l'ex-première dame à «un défilé de mode».



*Le couple Boumediene: Anissa Agnes El Mansali et Mohamed Boukharouba (Houari Boumediene) dans les années 1970.*

**Cette allégation de vol des deniers publics par le couple est confirmée par une première affaire documentée, dite «affaire des diamants», des bijoux hors prix dont les factures astronomiques ont été réglées par l'État.** La veuve éplorée évoque ces diamants dans un entretien accordé au journal algérien TSA (28 mars 2019), très proche du pouvoir. Bien sûr elle s'en défend et crie au complot! Mais Abdelaziz Bouteflika lui-même, selon les archives françaises citées par le journaliste algérien, a sommé Houari Boumediene de cesser de financer les folies de sa femme. Des factures de joaillerie auraient même été montrées pour convaincre le

président de «tenir Anissa à sa place».

### **Le trésor de guerre du dictateur:**

**L'affaire des comptes bancaires à New York : la seconde affaire est le secret que les militaires voulaient découvrir.** Selon l'ex-président Ahmed Ben Bella à qui Anissa Boumediene intentera un procès en France en 1990 pour diffamation, de **14 à 17 milliards de dollars ! (de l'époque) ont été dissimulés par Houari Boumediene dans deux comptes occultes dans deux banques à New York. Tout cet argent aurait été récupéré par l'ex-épouse du dictateur.** Cette histoire va être racontée des années plus tard par l'avocate en personne de Ben Bella dans le procès contre Anissa Boumediene, maître Arezki Bouzida. Et il n'y avait pas que Ahmed Ben Bella sur le banc des accusés. Une autre ponte de l'armée algérienne, le colonel Ahmed Bencherif, commandant de la Gendarmerie nationale algérienne de 1962 à 1977, avait publiquement confirmé les allégations de l'ex-président sur les 14 à 17 milliards de dollars siphonnés par le couple Boumediene. Lors de ce procès à Paris, non médiatisé et peu connu, l'avocate Arezki Bouzida a jeté à la figure d'Anissa Boumediene: *«Votre défunt époux avait un compte bancaire en Amérique, de 17 milliards de [dollars] de l'époque, fruit de juteuses commissions perçues par Messaoud Zeggar, lequel avait le quasi-monopole du commerce extérieur algérien à l'ère de la rente pétrolière».* (in «Lettre ouverte à Madame Anissa Agnes El Mansali, veuve Boumediene», El Watan, 14 juillet 1996)



*Le couple Boumediene: Anissa Agnes El Mansali et Mohamed Boukharouba (Houari Boumediene) dans les années 1970.*

L'avocate a souligné que ces faits d'intérêt public (corruption) ont été rapportés par une troisième source, dès 1978 et la maladie du dictateur: l'ancien chef du parti FLN et plusieurs fois ministre, Kaïd Ahmed. Maître Bouzida a même souligné dans sa lettre ouverte une «curieuse coïncidence»: la mort subite de Kaïd Ahmed au Maroc en mars 1978, «à la même période [que ces révélations] dans des conditions... mystérieuses», insinuant que son silence aurait profité à ceux mis en cause. Cette somme d'argent colossale provenant des rétrocommissions des marchés d'armement, d'équipements ou de vente de pétrole n'a jamais été retrouvée. Au tribunal, Ben Bella et Bencherif ont soutenu leurs affirmations sans être condamnés lourdement.

Une vie de biens mal acquis dans la démocratie française : Installée dans un appartement cossu du XVIème arrondissement, Anissa Boukharouba – qui se fait toujours appeler «Madame Boumediene» comme pour prolonger la légende noire – goûte, depuis près d'un

demi-siècle, aux délices d'une République Française qu'elle brocarde par ailleurs comme «néocoloniale». Les mêmes institutions qu'elle vilipende lui garantissent pourtant la sécurité juridique, la liberté de parole et le confort d'un système de santé qu'aucun citoyen algérien moyen ne saurait approcher. Le paradoxe est total. De l'autre côté de la Méditerranée, son «Algérie» maintient les écrivains, les militants et les journalistes sous la coupe de la loi antiterroriste. Quand elle plaide sur les ondes pour que Boualem Sansal «reste où il est», elle ne se contente pas de refuser un geste humanitaire; elle réaffirme la primauté d'un État d'exception façonné par son défunt époux. Celui-ci avait déjà bâti, « à coups de purges », un appareil de censure dont les effets transparaissent aujourd'hui dans chaque procès-verbal dressé contre un chanteur de rap ou un caricaturiste algérois. En brandissant la souveraineté nationale comme un gourdin, **Anissa Boumediene poursuit, depuis Paris, l'œuvre inquisitoriale amorcée à El Mouradia un demi-siècle auparavant.**

«Que Sansal assume!» assène-t-elle, comme si la torture, la promiscuité et la menace de la camisole chimique faisaient partie du contrat civique. Il n'est, pour elle, de bon écrivain algérien que muet ou proscrit.

Pourtant, la même Anissa ne souffre aucune restriction lorsqu'il s'agit de faire fructifier les reliquats du «trésor de guerre» laissé par Houari Boumediene: placements immobiliers à Marbella, obligations d'État planquées dans des banques privées genevoises, parts discrètes dans des hôtels d'Île-de-France— autant de lignes comptables qu'un juge d'instruction français n'a jamais pu examiner, faute de commission rogatoire algérienne. En France, la présomption d'innocence lui sert d'armure; en Algérie, l'opacité bancaire demeure la norme qu'elle promeut.

Dans les dîners de la rive gauche, elle affectionne le vernis progressiste: «Je crois à l'État-providence», confie-t-elle volontiers à un média, omettant de préciser qu'en Algérie, le pétrole et le gaz finançaient surtout la providence privée des colonels. Au pays des droits de l'homme, elle s'enorgueillit maintenant de verser des impôts- modiques- tandis que les véritables fortunes, transférées sous couvert diplomatique, ont fui depuis longtemps vers des paradis où le secret bancaire est érigé en vertu cardinale.

**Son autobiographie inachevée, promise aux éditeurs depuis dix ans, porte un titre provisoire- Entre deux rives- qui en dit long sur son double jeu: célébrer à Paris les vertus du débat public, tout en espérant qu'à Alger, la pensée demeure sous scellés.** Elle jouit de la critique, mais seulement quand elle s'exerce contre la France; elle exècre la dissidence, dès qu'elle vise le système qu'elle incarne.

**En définitive, sa trajectoire illustre l'ultime contradiction d'une élite rentière: réclamer l'exception au nom du peuple, puis s'enfuir quand l'exception devient la règle.** Aussi confortable soit-il, l'exil doré ne suffit pas à maquiller les biens mal acquis ni à faire oublier un système de prédation qu'elle continue, infatigablement, de justifier. À force de défendre les geôliers contre les poètes et les écrivains, la première dame n'est plus qu'une relique- vissée à son fauteuil parisien de l'appartement sur l'avenue Marceau ou celui de Hoche, mais incapable de voir autre chose que son propre reflet dans la vitrine Dior des démocraties. [https://fr.le360.ma/monde/anissa-boumediene-diamants-fortunes-cachees-et-silence-detat-le-vrai-visage-de-lex-premiere-dame\\_KDCF3QMGSZGHVOTVQ3PX7X640E/](https://fr.le360.ma/monde/anissa-boumediene-diamants-fortunes-cachees-et-silence-detat-le-vrai-visage-de-lex-premiere-dame_KDCF3QMGSZGHVOTVQ3PX7X640E/)

**(1)** Fait-elle une déclaration fiscale annuelle et comment justifie-t-elle son train de vie ?

**Juvénal de Lyon**

**LIBÉREZ BOUALEM SANSAL**